

À la rencontre des **Parcs naturels de Wallonie**



Ici, l'**innovation** prend **racine**



SOMMAIRE



Les 13 Parcs naturels wallons

PAGE 4



C'est quoi un Parc naturel?

PAGE 6



Et la Fédération?

PAGE 12

ZOOM SUR LES 13 PARCS NATURELS WALLONS?	3
CONNAISSEZ-VOUS LES 13 PARCS NATURELS WALLONS?.....	4
Carte de situation	4
LEURS MISSIONS.....	6
LEURS VALEURS	7
C'EST QUOI UN PARC NATUREL?	6
ET LA FÉDÉRATION?	10
Son rôle.....	10
Ses projets.....	10
DEVENEZ INCOLABLE SUR LES PARCS NATURELS!	11
Vrai/Faux sur les Parcs naturels.....	11
LES PARCS NATURELS EN ACTIONS	12
HABITER DANS UN PARC NATUREL.....	14

ZOOM SUR LES 13 PARCS NATURELS WALLONS

Un Parc naturel est un territoire rural, riche en biodiversité et aux paysages singuliers. Afin d'améliorer, de gérer et de protéger le milieu naturel et le cadre de vie des habitants de façon durable, un plan d'actions est mis en œuvre par chaque Parc naturel et les forces vives locales. Plaçant la participation au cœur de leurs valeurs, les équipes des Parcs naturels travaillent avec les communes, les citoyens et les acteurs locaux à la réalisation de projets innovants en lien avec le développement rural, économique et social du territoire.



Les Parcs naturels sont des territoires à vivre, des territoires de projets où de nombreuses initiatives voient le jour. Les équipes des Parcs représentent des centaines de personnes qui travaillent quotidiennement sur des projets concrets et durables dans des secteurs aussi vastes que la protection de la biodiversité, l'aménagement du territoire, l'agriculture, l'énergie, la sensibilisation, le développement économique et rural... En Wallonie, 13 Parcs naturels ont été créés et s'investissent dans des actions à différentes échelles: locale, régionale, mais aussi internationale. Outre les

équipes, ce sont aussi des centaines de citoyens engagés, d'acteurs locaux, de représentants communaux, d'entreprises qui ajoutent leur expertise et leur passion à l'aboutissement de ces projets.

76 COMMUNES

36%

DU TERRITOIRE WALLON

CONNAISSEZ-VOUS LE

www.plainesdelescaut.be



www.paysdescollines.be



www.burdinale-mehaigne.be



« Depuis la création du premier Parc naturel en 1971, les Parcs sont devenus des acteurs incontournables dans le développement durable de nos régions. De nombreuses évolutions se sont vues opérées dans les missions et les projets des Parcs, avec un accent nouveau porté notamment aux circuits-courts. »

« Aujourd'hui, 13 Parcs travaillent conjointement sur des territoires variés, chacun avec ses spécificités et son identité propre. En découvrant leurs projets et les ressources de chacun, saluons aussi le travail réalisé par les nombreux chargés de missions qui mettent chaque jour leur savoir et leur passion au service des Parcs naturels. »

Françoise Erneux, Présidente de la FPNW



www.pnhp.be



www.pnvh.be



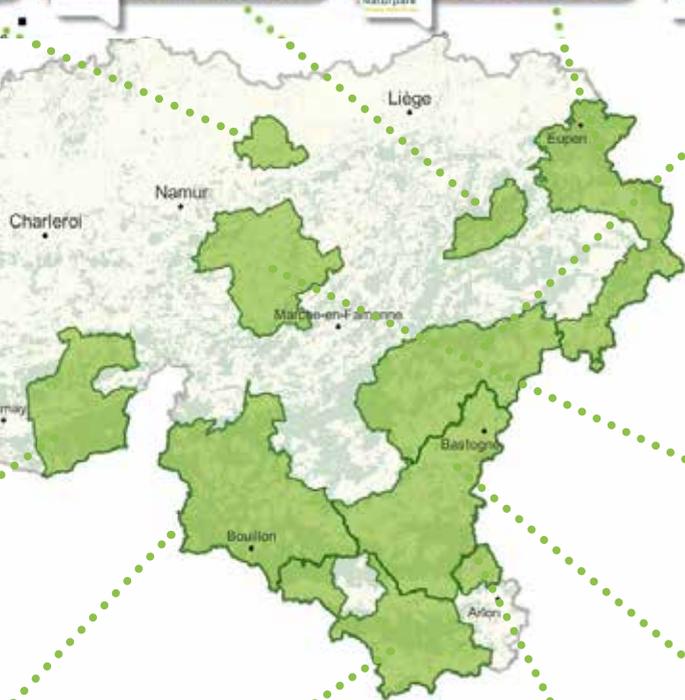
www.ardenne-meridionale.be

LES 13 PARCS NATURELS?

www.parcnatureldessources.be

www.botrange.be

www.pndo.be



www.coeurdecondroz.be



www.parc-naturel-gaume.be



www.prva.be



www.parcnaturel.be

www.parcnatureldewallonie.be

LEURS MISSIONS

Un décret définit précisément les différentes missions des Parcs naturels wallons, en voici un aperçu :



Assurer la protection, la gestion et la valorisation du patrimoine naturel et paysager : cela comprend la protection des espèces locales, les actions en faveur de la biodiversité, les projets pour l'étude et la sauvegarde des milieux naturels exceptionnels dont, par exemple, les réserves naturelles...



Contribuer à définir et à orienter les projets d'aménagement du territoire suivant les principes du développement durable à travers des projets comme la «Charte paysagère», des aménagements paysagers à l'entrée des villages, des inventaires participatifs des paysages...



Encourager le développement durable en contribuant au développement local, économique et social grâce notamment aux circuits-courts, à l'organisation de marchés de terroir, à l'accompagnement des agriculteurs et producteurs locaux pour une agriculture responsable...



Organiser l'accueil, l'éducation et l'information du public en allant à la rencontre des habitants, écoles et associations locales, en proposant des chantiers participatifs, des stages, des événements thématiques (zéro déchets, nature, cuisine, permaculture, pierres sèches...).

Mais aussi... Les Parcs naturels sont de plus en plus amenés à développer des projets s'inscrivant dans les préoccupations actuelles en matière de développement durable. Ils sont ainsi impliqués dans des projets variés en partenariat avec d'autres associations ou acteurs spécialisés, par exemple pour la création d'une **Charte du tourisme durable**, la plantation de **haies et de vergers**, l'accompagnement de coopératives autour des **circuits-courts**, le développement des **énergies renouvelables**, l'accompagnement des agriculteurs ...



TOURISME



AGRICULTURE



ÉNERGIE



CRÉATIVITÉ

Capacité à imaginer, construire, mettre en oeuvre un concept neuf ou à découvrir une solution originale à un problème.

PARTICIPATION

Travail collectif misant sur les partenariats, la mise en réseau et les collaborations.

AGILITÉ

Capacité à s'adapter à toute situation en faisant preuve d'une grande vivacité d'esprit.

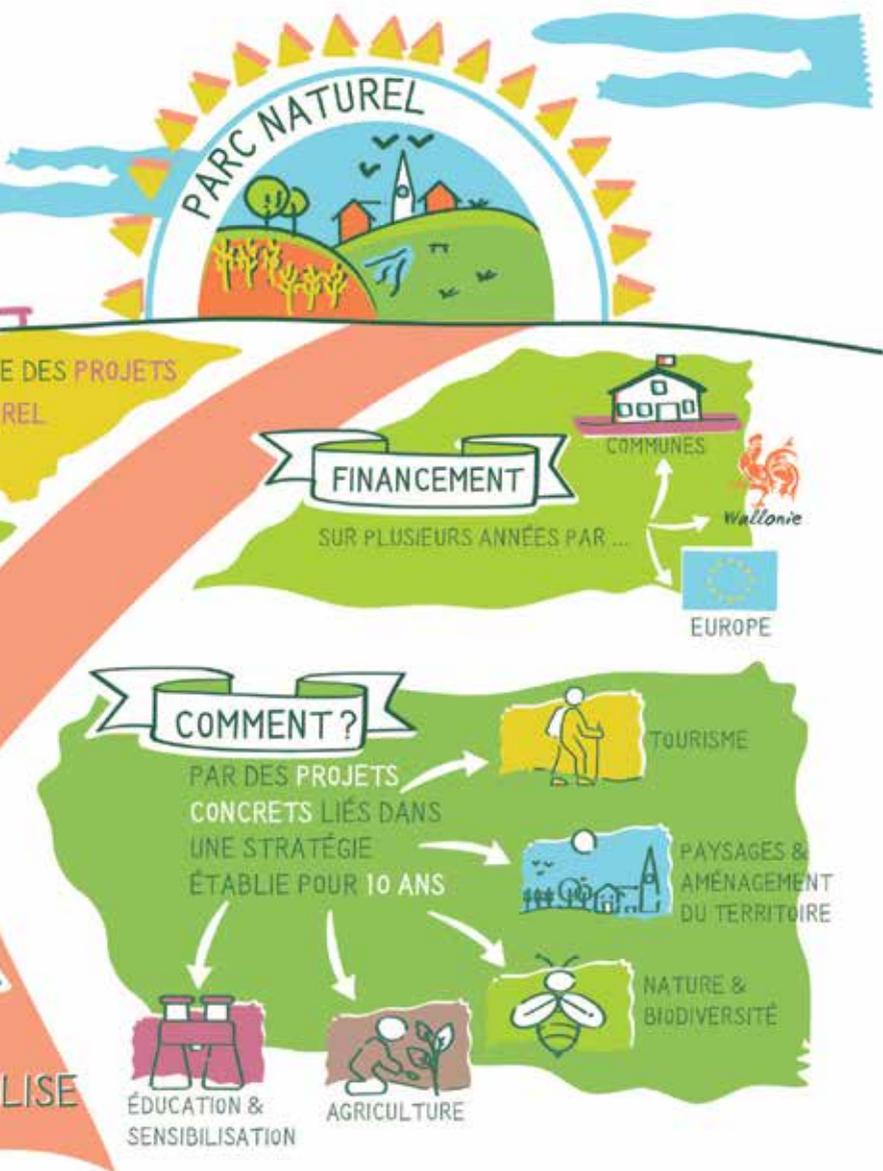
ENGAGEMENT

S'engager avec passion et détermination pour des projets durables.

DONC, C'EST QUOI U



UN PARC NATUREL?



CONCRÈTEMENT...

Au quotidien, que font les équipes des Parcs naturels? Découvrez quelques unes de leurs réalisations, et ce n'est qu'un échantillon!



LE PARC NATUREL DES PLAINES DE L'ESCAUT

soutient et accompagne les projets des habitants. Plantations, aménagements, Repair' café, groupement d'achats en commun, grainothèque, jardin partagé, expositions, création de circuits de balades... Autant d'idées concrétisées par nos Citoyens en Action !

LE PARC NATUREL DU PAYS DES COLLINES

participe au projet **@ThenHome** et place une cinquantaine de nichoirs à chouettes chevêches sur son territoire. Ce projet collaboratif implique aussi de nombreux bénévoles, des agriculteurs, des associations ou encore des écoles.



LE PARC NATUREL BURDINALE-MEHAIGNE

a lancé le réseau des éco-jardins nommé «**Les Apis Jardins**», afin d'accompagner les particuliers souhaitant aménager un jardin accueillant pour la faune et la flore locale et agir ainsi activement pour la conservation de la nature.

LE PARC NATUREL DES SOURCES

aménage des parcelles communales occupées par des agriculteurs pour les rendre plus accueillantes pour la biodiversité : plantation de haies, fruitiers haute-tige et creusement de mares. À terme ? Une collaboration avec les écoles pour la valorisation des fruits !



LE PARC NATUREL HAUTES FAGNES-EIFEL

a le projet ambitieux de créer une **cartographie en ligne** grâce à l'aide de ses habitants. L'objectif est de rassembler un maximum d'informations de toute nature (observation d'espèces, habitats naturels particuliers, etc.) en activant un réseau d'observateurs.

LE PARC NATUREL DES DEUX OURTHES

met à disposition des écoles du territoire de nombreux **dossiers pédagogiques et malles didactiques**, autant de portes ouvertes différentes vers la découverte du milieu de vie des élèves. Les thématiques proposées sont liées aux richesses du territoire.





LE PARC NATUREL DES HAUTS-PAYS

est très actif pour la valorisation des **producteurs** présents sur son territoire. Brochures, confection de paniers gourmands, organisation de marchés de terroir, articles sur les réseaux sociaux sont autant d'actions de promotion déjà réalisées.

LE PARC NATUREL VIROIN-HERMETON

a créé les **Grandes Traversées**, des itinéraires de plus de 100 km, traversant la forêt du Pays de Chimay, et destinés aux différents usagers (marcheur, vététiste, cycliste et cavalier). Des aires de bivouac sur le tracé permettent de passer la nuit en pleine nature.



LE PARC NATUREL DE L'ARDENNE MÉRIDIONALE

a créé, avec l'aide de partenaires publics et privés, une **coopérative d'éleveurs**. Au travers d'outils de découpe, de transport et de commercialisation, celle-ci valorise la filière viande locale jusqu'au consommateur.

LE PARC NATUREL DE GAUME

incite à développer les **énergies renouvelables**, organise des formations à l'utilisation rationnelle de l'énergie et accompagne les entreprises, les organismes publics et les particuliers dans la rénovation énergétique de leur bâti et l'éco-construction.



LE PARC NATUREL DE LA VALLÉE DE L'ATTEERT

a un territoire très riche en petit patrimoine bâti qu'il met en valeur grâce à une **«story map»** permettant de faire une promenade virtuelle tout au long des villages pour découvrir ce petit patrimoine populaire avant, bien sûr, d'enfiler ses bottines !

LE PARC NATUREL HAUTE-SÛRE FORÊT D'ANLIER

a mis en place, avec son partenaire luxembourgeois, un **Contrat de Rivière transfrontalier**, véritable outil commun de gestion concertée des ressources en eau, indispensable sur ce territoire où la zone humide est reconnue d'importance mondiale.



LE PARC NATUREL CŒUR DE CONDROZ

accompagne les élèves des écoles primaires et secondaires du territoire pour participer à des chantiers de plantation de haies indigènes proche de leur école. Le projet **Haie-Lève** a pour objectif renforcer le maillage écologique tout en sensibilisant les écoliers.

D'autres projets sur www.parcsnaturelsdewallonie.be/ Les projets

QUELS AVANTAGES ?

Vivre dans un Parc naturel est un atout pour le citoyen qu'il soit agriculteur, forestier, commerçant ou simple résident.

Il existe de nombreux avantages à vivre sur le territoire d'un Parc naturel, lesquels ?

CADRE DE VIE

Le Parc naturel participe à la préservation et à la conservation du milieu naturel, du cadre de vie et des paysages en favorisant notamment le développement d'un tourisme doux et diffus. Le résultat ? Un environnement agréable à vivre, où l'humain fait simplement partie du vivant, dans le respect et l'harmonie.

DES ACTIVITÉS POUR TOUS

De nombreuses activités se déroulent sur le territoire du Parc à destination de ses habitants. L'objectif est de mieux connaître et de mieux protéger son environnement : balades thématiques, animations dans les écoles, stands lors d'événements locaux, ateliers, projections, expositions...

POUR UNE PARTICIPATION CITOYENNE

Les différents projets menés par les équipes invitent les acteurs locaux à s'investir, à être



parties prenantes du développement durable à l'échelle locale.

SENTIMENT D'APPARTENANCE

Enfin, le Parc naturel permet de partager une appartenance à un territoire, à une culture et à des paysages caractéristiques. Le Parc naturel est un outil au service de la population qui y vit. Loin de mettre la nature sous cloche, il permet le développement le plus harmonieux possible du territoire sans freiner le développement économique avec et grâce à sa population.

“Grâce au Parc naturel, notre village a fait un pas de plus vers le développement durable, les écoliers bénéficient d'animations scolaires, nous avons créé un Repair-Café, nous privilégions les achats locaux...”



A woman with her hair in a bun, wearing a grey sleeveless top and shorts, is riding a bicycle away from the camera on a dirt path. She has a large green and red bag slung over her shoulder. The path is surrounded by tall, golden-brown grasses and green fields under bright sunlight.

À CHAQUE SAISON...

«Je profite de mon cadre de vie, de mon village, je connais la nature qui m'environne. Avec les habitants du village et l'équipe du Parc naturel, nous créons des liens, nous nous investissons pour un avenir plus durable, moi pour la biodiversité, mon voisin agriculteur plutôt pour la culture sans pesticides, chacun apporte sa pierre...»

RÔLE ET MISSIONS

Créée en 2002 par les Parcs naturels wallons, la **Fédération des Parcs naturels de Wallonie** est une asbl qui développe ses projets selon 5 grandes missions :

1. Renforcer les compétences des équipes en facilitant les échanges, le transfert de connaissances et les synergies entre les Parcs naturels.
2. Stimuler et accompagner des projets et initiatives inter-Parcs naturels favorisant l'innovation et l'expérimentation
3. Représenter les Parcs naturels vis-à-vis des pouvoirs publics dans le développement et la mise en œuvre efficace d'une politique des Parcs naturels
4. Développer des coopérations et partenariats.
5. Développer la notoriété et renforcer une image claire et positive des Parcs naturels.



NATUR'ACCESSIBLE

Ce projet, créé en partenariat avec Access-I, a permis de réaliser 9 sentiers accessibles aux personnes à besoins spécifiques dans les Parcs naturels. Des aménagements et modules didactiques adaptés viennent enrichir l'expérience des personnes qui se baladent sur ces sentiers situés exceptionnellement dans des zones Natura2000.

www.parcsnaturelsdeswallonie.be



DEVENEZ INCOLLABLES SUR LES PARCS NATURELS !

VRAI OU FAUX ?

Vous pensez bien connaître les Parcs naturels wallons ? Testez maintenant vos connaissances !

Un Parc naturel n'est pas une réserve naturelle

VRAI

Une réserve naturelle s'étend sur un territoire limité (quelques hectares) alors que le Parc naturel couvre plusieurs communes. De plus le Parc naturel n'est pas un territoire placé «sous cloche» pour en garantir la préservation, mais c'est un territoire ouvert à l'évolution et aux changements positifs.

C'est contraignant d'habiter sur le territoire d'un Parc naturel

FAUX

Habiter sur le territoire d'un Parc naturel n'est pas contraignant, ni au niveau écologique, ni urbanistique par exemple. Cependant, les équipes des Parcs sensibilisent régulièrement la population sur l'importance de connaître et respecter leur milieu de vie afin d'en préserver sa qualité: biodiversité, paysages, forêts, patrimoine bâti...

Un Parc naturel aide les particuliers dans la réalisation de projets

VRAI

Les équipes des Parcs naturels sont au service de la population pour les accompagner dans différents domaines comme la plantation d'un verger ou d'une haie, la création d'un jardin favorable à la biodiversité, la pose de nichoirs pour certaines espèces protégées, la promotion de groupes d'actions locales, la mise en réseaux d'acteurs locaux...

Un Parc naturel accueille uniquement un tourisme «vert»

FAUX

Les équipes des Parcs naturels sont à la disposition de la population pour les accompagner dans différents domaines comme la plantation d'un verger ou d'une haie, la création d'un jardin favorable à la biodiversité, la pose de nichoirs pour certaines espèces protégées, la promotion de groupes d'actions locales, la mise en réseaux...

Un Parc naturel peut intervenir et verbaliser en cas de pollution

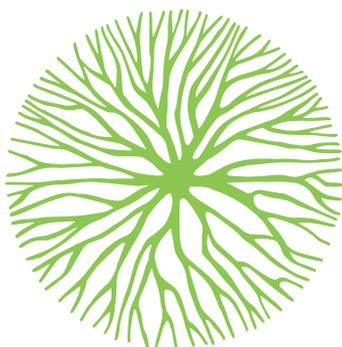
FAUX

Les Parcs naturels n'ont pas le pouvoir d'interpeller ou de verbaliser. Néanmoins, ils peuvent informer les autorités compétentes s'ils observent un cas de pollution sur leur territoire. Bien sûr, ils informent et sensibilisent leur population pour ne pas que de tels cas se présentent et sont attentifs au respect de la législation en vigueur.

Un territoire souhaitant devenir Parc naturel doit être riche en biodiversité et avoir des paysages singuliers

VRAI

Effectivement, l'une des conditions essentielles pour devenir un Parc naturel est de bénéficier d'un haut intérêt biologique et géographique. Cela signifie que le territoire rural est particulièrement riche, autant au niveau de la biodiversité que de sa localisation et de son identité géographique.



Fédération des Parcs naturels de Wallonie

Rue de Coppin, 20

5100 Jambes

081/30.21.81

Contact : info@fpnw.be

Site Internet : www.parcsnaturelsdewallonie.be

Rendez-vous sur notre page



Editeur responsable:

Fédération des Parcs naturels de Wallonie

Jérôme Chaplier

Edition 2025

